

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

AVIS DE CONVOCATION

A Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères)

Gilles Savard : 1505, rang Sainte-Mathilde, La Malbaie, G5A 2G1
Ferdinand Charest : 558, rue Saint-Raphaël, La Malbaie, G5A 2N7
Gaston Lavoie : 9, rue Desjardins, La Malbaie, G5A 1B2
Pierre-Paul Savard : 65, rue Le Courtois, La Malbaie, G5A 1K2
Blaise Lessard: 470, boul. Kane, La Malbaie, G5A 1L1
Francine Pilotte: 435, rang Saint-Joseph, La Malbaie, G5A 2A9
France Bouchard : 92, chemin Mailloux, La Malbaie, G5A 1G1
Philippe Harvey : 88, rue Principale, La Malbaie, G5A 2A4

AVIS SPECIAL vous est par les présentes, donné par la soussignée, Johanne G. Tremblay Trésorière, Directrice Générale Adjointe de la Ville de La Malbaie, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, est convoquée par son Honneur la Mairesse, Madame Lise Lapointe, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce jeudi 2 septembre 2010, à 19 h 30 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1- Nomination sur le Comité de sélection et acceptation de la grille de pondération – Services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux et en étanchéité de toitures – Construction bibliothèque et Hôtel de Ville;
- 2- Nomination sur le Comité de sélection et acceptation de la grille de pondération – Choix des firmes d'ingénieurs et d'architectes – Dossier Forge Riverin;
- 3- Vente de terrain – Lot 3 562 039;
- 4- Période de questions;
- 5- Levée de la séance.

Fait et donné à La Malbaie, ce 1^{er} jour du mois de septembre deux mil dix.

Johanne G. Tremblay, Trésorière
Directrice Générale Adjointe

AVIS DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, Johanne G. Tremblay Trésorière, Directrice Générale Adjointe, certifie que j'ai signifié le 1^{er} septembre 2010, l'avis ci-dessus à Madame la Mairesse Lise Lapointe et aux conseillères Mesdames Francine Pilotte et France Bouchard et Messieurs les conseillers Gilles Savard, Ferdinand Charest, Gaston Lavoie, Pierre-Paul Savard, Blaise Lessard et Philippe Harvey en faisant livrer à domicile ledit avis le 1^{er} septembre 2010 par Monsieur Michel Boulianne.

Donné à La Malbaie, ce 1^{er} jour du mois de septembre deux mil dix.

Johanne G. Tremblay, Trésorière
Directrice Générale Adjointe

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

VILLE DE LA MALBAIE

Séance extraordinaire du 2 septembre 2010

A une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de La Malbaie, dûment convoquée, tenue à 19 heures 30, au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce 2^e jour du mois de septembre deux mil dix, à laquelle séance sont présents:

M. Gilles Savard, Conseiller
M. Ferdinand Charest, Conseiller
M. Pierre-Paul Savard, Conseiller
Mme France Bouchard, Conseillère
M. Philippe Harvey, Conseiller

Sont absents :

Mme Francine Pilote, Conseillère
M. Gaston Lavoie, Conseiller
M. Blaise Lessard, Conseiller

Séance à laquelle assistait aussi Madame Johanne G. Tremblay Trésorière, Directrice Générale Adjointe.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur la Mairesse, Madame Lise Lapointe, il a été adopté ce qui suit:

La Présidente demande un moment de silence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION 294-09-10

Madame la Mairesse s'informe auprès des membres du Conseil à savoir si ces derniers ont bien reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits et

DÉCLARE la séance dûment convoquée et ouverte à 19 heures 30.

1 – NOMINATION SUR LE COMITÉ DE SÉLECTION ET ACCEPTATION DE LA
GRILLE DE PONDÉRATION – SERVICES PROFESSIONNELS EN CONTRÔLE
QUALITATIF – CONSTRUCTION BIBLIOTHÈQUE ET
HÔTEL DE VILLE DE LA MALBAIE
RÉSOLUTION 295-09-10

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de La Malbaie désire aller en appel d'offres auprès des firmes pour les services professionnels de contrôle qualitatif dans le cadre du projet de construction de la bibliothèque et de l'Hôtel de Ville de La Malbaie;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir pris connaissance de la grille de pondération et du pointage pour les services professionnels requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Philippe Harvey, appuyé par le Conseiller Gilles Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce Conseil adopte la grille de pondération et du pointage pour les services de contrôle qualitatif dans le cadre du projet de construction de la bibliothèque et de l'Hôtel de Ville de La Malbaie et nomme sur le comité de sélection pour la procédure d'appel d'offres et pour le choix de la firme : Monsieur Louis Desbiens, Directeur des Travaux publics, Monsieur Robert Lapointe, Adjoint au Directeur des Travaux publics, et responsable des achats, Monsieur Julien Lavoie inspecteur en bâtiments à la Ville de La Malbaie et Monsieur Paul-André Carrier agira à titre de secrétaire du comité de sélection.

**2 – NOMINATION SUR LE COMITÉ DE SÉLECTION ET ACCEPTATION DE LA
GRILLE DE PONDÉRATION – SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE
ET EN GÉNIE – DOSSIER RÉNOVATION DE LA FORGE RIVERIN**
RÉSOLUTION 296-09-10

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de La Malbaie désire aller en appel d'offres auprès des firmes d'architectes et d'ingénieurs pour les services professionnels concernant la rénovation de la Forge Riverin;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir pris connaissance de la grille d'évaluation et de pondération pour les services professionnels en architecture et en génie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Pierre-Paul Savard, appuyé par le Conseiller Ferdinand Charest et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce Conseil adopte la grille d'évaluation et de pondération à être appliquée pour les services professionnels en architecture et en génie concernant la rénovation de la Forge Riverin et nomme sur le comité de sélection pour la procédure d'appel d'offres et pour le choix de la firme d'ingénieurs et d'architectes : Monsieur Raynald Tremblay, Assistant Secrétaire Trésorier, Monsieur Robert Lapointe Directeur des achats, Monsieur Julien Lavoie inspecteur en bâtiments à la Ville de La Malbaie et Madame Marie-Josée Deschênes agira à titre de secrétaire du comité de sélection.

3 – VENTE DE TERRAIN – LOT 3 562 036
RÉSOLUTION 297-09-10

PRODUITE à ce Conseil, l'offre d'achat de Madame Gabrielle Bouchard-Tremblay, en date du 20 août 2010, concernant l'achat du lot 3 562 036;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Pierre-Paul Savard, appuyé par la Conseillère France Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce Conseil vende à Madame Gabrielle Bouchard-Tremblay, un (1) terrain d'une superficie totale de 600 mètres carrés au taux de 19.50 \$ du mètre carré pour un montant de 11 700.00 \$, plus T.P.S.: 585.00 \$, plus T.V.Q.: 921.38 \$, formant un grand total de 13 206.38 \$, dont un acompte de 564.38 \$ taxes incluses a été versé, étant le lot 3 562 036 du cadastre officiel du Québec, situé au 435, rue du Ravin à La Malbaie;

QUE la Mairesse et/ou son remplaçant et la Directrice Générale Adjointe et/ou son remplaçant soient et sont, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la Ville de La Malbaie, le contrat notarié et à donner quittance pour toutes sommes reçues ou à recevoir audit acheteur;

QUE le contrat de vente devra contenir une clause de droit de passage pour la ligne de transmission en faveur d'Hydro-Québec le cas échéant.

4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été tenue. Aucune question.

5 – LEVÉE DE LA SÉANCE **RÉSOLUTION 298-09-10**

PROPOSÉ par la Conseillère France Bouchard, appuyé par le Conseiller Gilles Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19 h 37.

Lise Lapointe, Mairesse

Johanne G. Tremblay, Trésorière
Directrice Générale Adjointe